

Vert & bleu

Le magazine de la Communauté de
Communes du Bassin de Marennes

www.bassin-de-marennes.com

Octobre
Novembre
Décembre
2024

n° 77



OPÉRATION GRAND SITE DU MARAIS DE BROUAGE

Valoriser un territoire de vie

La Communauté de Communes du Bassin de Marennes et la Communauté d'Agglomération Rochefort-Marennes-Hiers ont engagé un partenariat pour valoriser le Grand Site des Marais de Brouage.

Marais de Brouage : territoire d'exception

Le Grand Site des Marais de Brouage est un territoire d'exception, reconnu par l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine. C'est un territoire unique, où la nature et l'histoire se rencontrent.

À détacher dans ce numéro

p. 13

Parc naturel régional : feu vert de l'État !

Pour un développement « à l'année »



DR

La saison estivale que nous avons vécue cette année ne restera pas dans les annales. Bien que la clientèle étrangère ait été au rendez-vous et que la destination Marennes-Oléron reste attractive, la fréquentation n'a pas été à la hauteur des espérances des professionnels du tourisme, notamment en avant-saison et en juillet.

La faute à une mauvaise météo, un contexte électoral peu favorable et une baisse des dépenses des touristes. Heureusement, le mois d'août a été meilleur.

Même si ce sont surtout nos territoires voisins qui sont impactés, cela démontre la nécessité de ne pas concentrer la stratégie économique sur le tourisme estival et balnéaire. Le Bassin de Marennes l'a bien compris et c'est pour cela que nous travaillons, avec nos différents partenaires, sur des projets plus structurants pour notre territoire, à l'image du projet de Parc naturel régional qui est un véritable outil de développement local [lire p.7].

Nous cherchons à créer de l'activité et de l'emploi à l'année, dans la limite de nos marges de manœuvre, notamment par l'implantation de nouvelles entreprises comme c'est actuellement le cas à Marennes [lire p.8] et au Gua.

Notons aussi les toutes nouvelles Fêtes de l'ostra du mois d'octobre [lire p.3], qui vont donner un coup de projecteur à notre territoire et à une profession qui est dans l'ADN de notre bassin de vie.

Entretien des pistes cyclables, préservation de la biodiversité, promotion de la santé et portes ouvertes de notre Espace France services sont aussi au sommaire de ce numéro, témoignant d'une action continue de notre intercommunalité dans les domaines de compétence qui sont les siens.

Le Président
Patrice BROUHARD

Communauté de Communes du Bassin de Marennes
24, rue Dubois Meynardie - CS 50028
17320 Marennes-Hiers-Brouage
Tél. 05 46 85 98 41 - Email : contact@bassin-de-marennes.com
Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, fermé le vendredi après-midi et seulement sur rdv le mardi après-midi.
www.bassin-de-marennes.com
Directeur de la publication : Patrice Brouhard
Comité de rédaction : Alain Bompard, Béatrice Ortega, Joël Papineau, Guy Proteau, François Servent
Coordination et rédaction : Olivier Thimonier
Mise en page : Agence Charivari&com
Impression : Imprimerie IRO
Crédits photographiques : CDC sauf mentions
N°ISSN 1624-477X dépôt légal décembre 2007 - Tirage 8 400 exemplaires



DR

sommaire

p 3 Ici et maintenant

- Journées France services
- Fêtes des huîtres Marennes Oléron

p 4 À voir, à savoir

- Entretien des pistes cyclables
- Les cars régionaux changent
- Bougez pour votre santé mentale !

p 6 Protéger l'environnement

- Les richesses biologiques des Landes de Cadeuil
- Parc naturel régional : feu vert de l'État

p 8 Développer l'activité

- Marennes : nouvelle capitale du surf

p 9 Grandir ensemble

- Le CNPA, encore au top
- Activité motricité pour les tout-petits

p 9 Paroles d'élus

p 10 Agenda



Suivez toute l'actualité de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes sur www.facebook.com/cdc.bassindemarennes

Journées France services

Emploi, formation, retraite, droit, logement, numérique... l'Espace France services du Bassin de Marennes vous ouvre ses portes pour vous permettre de rencontrer les acteurs à même de vous conseiller. Gratuit. Entrée libre ou sur inscription.

Journées France services
PORTES OUVERTES vendredi & samedi OCTOBRE 2024 à Marennes
18 | 19

Vendredi 18 octobre

Stands d'information 10h-12h30 et 14h-17h

- AFPA (formation) (matin uniquement)
- Cap Emploi 17 (emploi et handicap)
- Chambre des métiers et de l'artisanat (entrepreneuriat)
- Chambre de commerce et de l'industrie (entrepreneuriat)
- CIBC (évolution professionnelle) (après-midi uniquement)
- CIRFA Armée de l'Air (métiers de l'Armée de l'Air et de l'Espace)
- ERIP (orientation professionnelle)
- France Travail (recherche d'emploi)
- GLEMO (groupement d'employeurs)
- IRFREP (accompagnement socio-professionnel)
- Mission locale (emploi, formation 16-25 ans)
- Terre Mer Chantiers (insertion par le travail)
- UDAF (protection juridique des majeurs)

Conférences (* sur inscription)

- La VAE en 2024 : qu'est-ce qui change ? (IRFREP) 10h-12h*
- Les aides financières pour la rénovation énergétique (CARA Rénov') 14h30-16h*
- Les mesures de protection judiciaire (UDAF) : 16h30-17h30*
- La cybersécurité : comprendre les menaces et agir (Gendarmerie) 18h30-20h

Samedi 19 octobre

Stands d'information 10h-12h30 et 14h-17h

- ADIL (droit au logement)
- CARSAT (retraite) (matin uniquement)
- CGT (droit du travail) (matin uniquement)
- Soliha (aides à l'adaptation du logement au handicap)

Conférences (* sur inscription)

- Mettre son bien en location (ADIL) 11h-12h30*
- Ma retraite : quand, comment, combien ? (CARSAT) 14h-15h30*
- Qu'est-ce que la conciliation ? (Conciliateur de justice) 15h30-17h*
- Le numérique responsable : environnement et éthique (Développement soutenable 17) 18h-19h

Ateliers numériques 10h-12h30 et 14h-17h

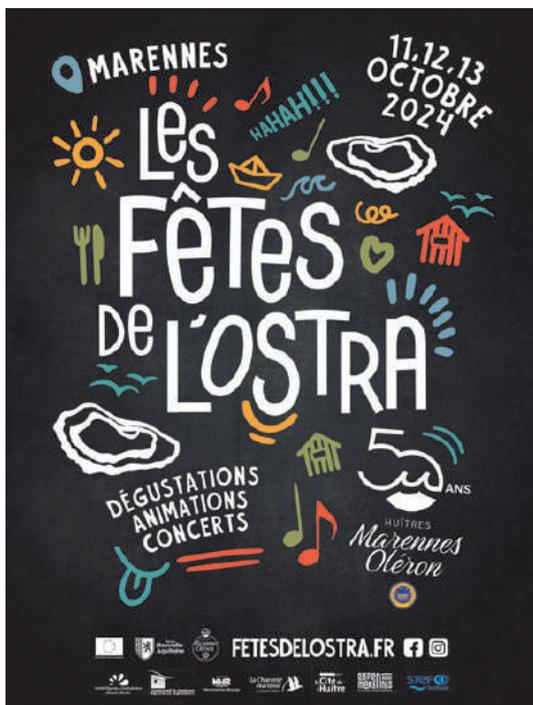
- Jeux autour du numérique : PIX, jeux déconnectés, Serious Games en ligne, quizz (Conseillère numérique)
- Conception numérique 3D : démo imprimante 3D & découpe fil chaud sur inscription, accès logiciels de modélisation (ACN 3D)
- Reconditionnement informatique & logiciels libres



Espace France services du Bassin de Marennes
24, rue Dubois Meynardie -
17320 Marennes-Hiers-Brouage
Tél. 05 79 86 01 50
franceservices@bassin-de-marennes.com



Fêtes des huîtres Marennes Oléron



Pour ses 50 ans, le Groupement Qualité Huîtres Marennes Oléron, collectif des 200 ostréiculteurs producteurs des huîtres labellisées IGP et Label Rouge, organise un événement d'envergure afin de promouvoir ce produit phare du territoire et les savoir-faire de tout un bassin.

S'adressant aux passionnés comme aux amateurs, aux gourmands comme aux curieux, les Fêtes de l'Ostra proposent de (re)découvrir les Huîtres Marennes Oléron, de la claire à l'assiette, en mêlant plaisir gustatif et expérience culturelle, avec pour mot d'ordre : la convivialité !

Au programme : des rencontres avec des producteurs, des dégustations d'huîtres, des ateliers d'ouverture, d'emballage et de calibrage, des show culinaires avec des chefs, un marché de créateurs et des ateliers créatifs pour petits et grands, des concerts et des déambulations musicales, mais aussi le concours culinaire Oyster Chef Challenge et le traditionnel Concours des écaillers. Des visites guidées de claires permettront à chacun de s'immerger dans le patrimoine et la culture ostréicole.

Les Fêtes de l'Ostra auront lieu les 11 (pour les professionnels), 12 et 13 octobre (tous publics) à l'entrée du Chenal de la Cayenne et à la Cité de l'Huître à Marennes. Entrée gratuite. Restauration sur place : des huîtres, mais pas que.



<https://fetesdelostr.fr>



Entretien des pistes cyclables

Conformément à son Plan pluriannuel d'investissement, la CdC s'est lancée dans la réfection ou la réhabilitation des pistes cyclables, avec le soutien du Département de la Charente-Maritime du fait de leur intérêt touristique au sein d'espaces naturels sensibles.



© DR Réhabilitation à base de calcaire collé à Marennes.

Le Bassin de Marennes compte 70 km de pistes cyclables. Parmi eux, 40 km sont intégrés aux « Chemins de la Seudre », itinéraire qui traverse les 6 communes du territoire pour rejoindre Saujon. 20 autres km font partie de la « Véloodyssée », véloroute qui relie la Bretagne au Pays basque, et traversent la commune de Marennes-Hiers-Brouage.

2,8 km rénovés en 2024

Quatre tronçons (soit 1,7 km) des « Chemins de la Seudre » ont récemment été refaits en calcaire et élargis à trois mètres sur les communes de Bourcefranc-Le Chapus, Saint-Just-Luzac, Saint-Sornin, Nieulle-sur-Seudre et Le Gua, pour un coût d'environ 78 000 € HT.



© DR Réfection en calcaire à Bourcefranc-Le Chapus.

Deux autres tronçons ont été totalement réhabilités en grave émulsion calcaire, un nouveau revêtement qui permet la pratique du vélo par tout temps : un tronçon de 350 mètres au niveau du quartier des Acadies à Marennes et qui sera prochainement intégré à la Véloodyssée, ainsi qu'un tronçon de 680 mètres entre le centre-bourg et le Lycée de la mer à Bourcefranc-Le Chapus pour 80 000 € HT.

Un diagnostic de l'état des pistes a également été lancé au cours de l'été dernier, afin d'établir un plan d'action d'amélioration des itinéraires sur plusieurs années.

Les cars régionaux changent

Depuis le mois de septembre, les lignes régulières du réseau de Charente-Maritime évoluent avec une nouvelle numérotation et le déploiement progressif d'une flotte de cars plus écologiques (BioGNV) et plus confortables (Wifi à bord, emport vélo, service presse gratuit). Une nouvelle ligne Express entre La Rochelle et Niort (140E) a également vu le jour.

NOUVEAU RÉSEAU
à partir du 1er septembre 2024

CARS RÉGIONAUX
LIGNES CHARENTE-MARITIME

Votre réseau bouge les lignes !

- CONNECTÉ** : avec le train et les réseaux de bus. Prenez vos outils connectés C&T BUS.
- PRATIQUE** : avec des horaires adaptés aux trajets domicile-travail.
- LISIBLE** : avec des lignes et des itinéraires simplifiés.

Modalis
transport.nouvelle-aquitaine.fr

Le Bassin de Marennes est desservi par :

- **Ligne 153 (ex 9/9E)** : Royan à La Rochelle via Le Gua, Rochefort.
- **Ligne 154 (ex 6/6E)** : Saint-Denis d'Oléron à Surgères via Bourcefranc-Le Chapus, Marennes-Hiers-Brouage, Rochefort.
- **Ligne 155 (ex 7)** : Saint-Denis d'Oléron à La Rochelle via Marennes-Hiers-Brouage, Rochefort.
- **Ligne 171 (ex 8)** : Marennes-Hiers-Brouage à Saintes via Saint-Just-Luzac, Le Gua.

Trajet à 2,50€

Et 4,50€ l'aller/retour, quelle que soit la distance parcourue et même en correspondance directe avec une autre ligne régionale. Les titres de transport peuvent être achetés à bord, en agence (Rochefort et La Rochelle), chez les dépositaires, sur l'application mobile ticket Modalis ou sur boutique17.transports.nouvelle-aquitaine.fr

Bougez pour votre santé mentale !

La 35^e édition des Semaines d'information sur la santé mentale aura lieu du 7 au 20 octobre partout en France sur le thème « en mouvement pour notre santé mentale ». La tenue à Marennes d'un Forum sur le sujet est l'occasion de nous pencher sur ce que recouvre exactement le terme de « santé mentale » et sur les bienfaits de l'activité physique.



La santé mentale est une composante essentielle de la santé et représente bien plus que l'absence de troubles ou de handicaps mentaux. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la santé mentale est un « état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté ».

Pas de santé sans santé mentale

La santé mentale va du manque de bien-être et d'épanouissement personnel aux troubles psychiques plus ou moins handicapants nécessitant parfois un traitement. Elle comprend aussi la détresse psychologique, induite par des situations éprouvantes (deuil, échec relationnel, scolaire...), qui, lorsqu'elle est temporaire est considérée comme une réaction adaptative normale. En revanche, lorsque cette détresse devient intense et qu'elle perdure, elle peut constituer l'indicateur d'un trouble psychique, d'où la nécessité de la repérer.

Tous concernés

Il n'y a pas d'âge ni de déterminisme social à une mauvaise santé mentale. Toutefois, environ la moitié des troubles mentaux se manifestent avant l'âge de 14 ans, d'où la nécessité d'être vigilant quant à l'état mental des jeunes et des enfants. Par ailleurs, chacun à son niveau peut intervenir. Si le développement de l'accès aux soins ou l'amélioration de la qualité de l'environnement par exemple relèvent en grande partie des pouvoirs publics, il est d'autres facteurs qui relèvent de la responsabilité de chacun, comme l'activité physique.

Les bienfaits de l'activité physique

Toujours selon l'OMS, l'activité physique est bonne pour le cœur, le corps et l'esprit. Elle peut améliorer la réflexion, l'apprentissage et le bien-être général. De plus, elle permet de maintenir ou d'améliorer la santé mentale et de réduire le risque de troubles mentaux en agissant sur des facteurs psychologiques tels que le renforcement de l'estime de soi, le sentiment d'auto-efficacité et de contrôle de soi. L'activité physique favoriserait également l'interruption des pensées négatives associées au stress, à la dépression et à l'anxiété.

Promouvoir la santé mentale

Afin d'informer le plus grand nombre sur l'ensemble de ces sujets, le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) du Bassin de Marennes organise un Forum dédié le 14 octobre, au cours duquel aura

lieu l'arrivée d'une étape de la « Psycyclette », dispositif qui va à la rencontre des habitants afin de briser les tabous sur les maladies psychiques, dépasser les préjugés et échanger sur la santé mentale [lire ci-contre]. Cet événement s'inscrit dans le cadre du Conseil local de santé mentale animé par le CIAS et regroupant de nombreux partenaires.

d'infos

CIAS du Bassin de Marennes
Olivier Duc, coordinateur du Conseil local
de santé mentale
Tél. 06 09 25 66 68
ctg-cls-cias@bassin-de-marennes.com



Forum sur la santé mentale

Lundi 14 octobre 2024 de 14h à 17h - Centre d'animations et de loisirs - Marennes-Hiers-Brouage, rue Jean Moulin.

Informations sur la santé mentale, les troubles psychiques, les possibilités de rétablissement, les droits et les aides...

Avec: UNAFAM 17 (Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques), Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) la Maison de Pierre, Maison Départementale des Adolescents et Jeunes Adultes (MDAJA 17), Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) de l'association ATASH, Centre de soin, d'accompagnement et de prévention en Addictologie - Consultation jeunes consommateurs (CSAPA-CJC), Cap Emploi 17, Mission Locale, Projet territorial de santé mentale 17, Centre médico-psychologique le Cap.



Les richesses biologiques des Landes de Cadeuil

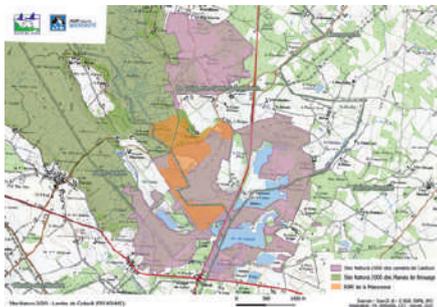
La CdC du Bassin de Marennes est désormais animatrice du site Natura 2000 des Landes de Cadeuil. Couvrant 574 hectares sur les coteaux qui surplombent à l'est le marais de Brouage, il accueille une riche biodiversité à fort intérêt de préservation.



© Laurence Caud

Landes de bruyères et de fougères.

Le site Natura 2000 des Landes de Cadeuil est à cheval sur trois communes: La-Gripperie-Saint-Symphorien, Saint-Sornin et Sainte-Gemme. Son fonctionnement est intimement lié à celui des autres sites Natura 2000 adjacents que sont les marais de Brouage, de la Seudre et la Carrière de l'Enfer. Il alimente en eau le marais de Brouage, tandis que de nombreuses espèces végétales et animales y sont communes. Les chauves-souris par exemple qui gîtent dans la Carrière de l'Enfer, toute proche, s'y nourrissent.



© LPO

Une diversité d'habitats

La flore des Landes de Cadeuil est caractérisée par une imbrication de milieux forestiers, humides et de landes, offrant une diversité d'habitats dont 10 sont protégés au titre de Natura 2000. C'est le cas par exemple des forêts alluviales à Aulnes glutineux et Frênes communs, qui poussent sur les sols gorgés d'eau. Le site accueille de nombreuses espèces de grand intérêt patrimonial comme le Liparis de Loesel, une orchidée très rare, ou l'Iris de Sibérie, dont on trouve ici les uniques stations atlantiques.



© Éric Brugel - LPO

Iris de Sibérie.

Une faune remarquable

Cette flore variée permet à son tour l'expression d'une faune riche. Les Landes de Cadeuil accueillent ainsi 120 espèces protégées, parmi lesquelles la Loutre d'Europe côté mammifères, la Cistude d'Europe pour les reptiles, le Petit murin chez les chauves-souris, ou encore la très belle Rosalie des Alpes dans la classe des insectes. Cette dernière fait partie des espèces prioritaires à préserver. De nombreuses espèces d'oiseaux sont également présentes, dont la Pie-Grièche écorcheur ou le Bihoreau gris.



© Éric Brugel - LPO

Rosalie des Alpes.



© DR

Pie-Grièche.

Des activités humaines

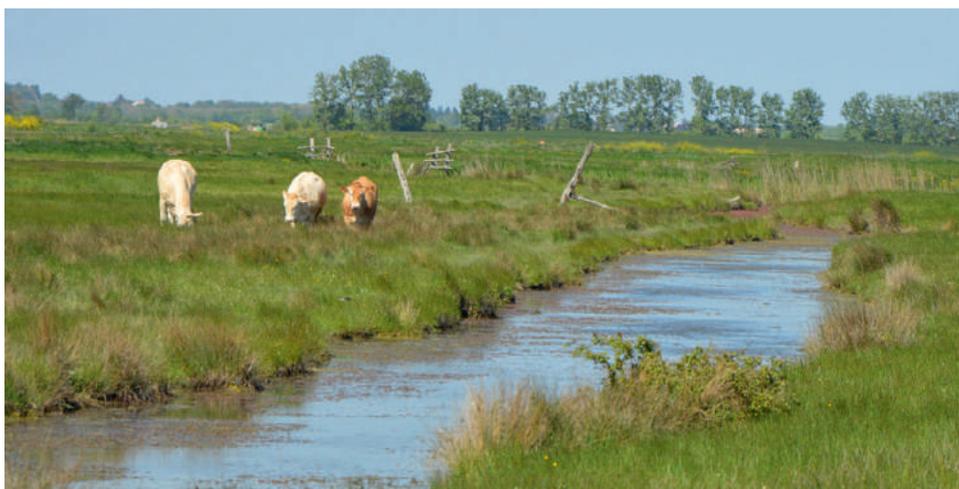
Les sables siliceux présents dans les sols ont des caractéristiques granulométriques et physico-chimiques particulièrement intéressantes pour les travaux publics et le bâtiment, d'où la présence de plusieurs carrières qui façonnent le paysage et entraînent la formation d'étangs artificiels. Les forêts sont propices à la promenade (le site est notamment emprunté par le GR360) et à la chasse. À cela s'ajoute la présence de plusieurs campings et des cultures céréalières en marge du site.

Tout l'enjeu est donc de concilier la préservation de la biodiversité avec les activités humaines, et d'accompagner les acteurs économiques dans leurs actions en faveur de l'environnement.

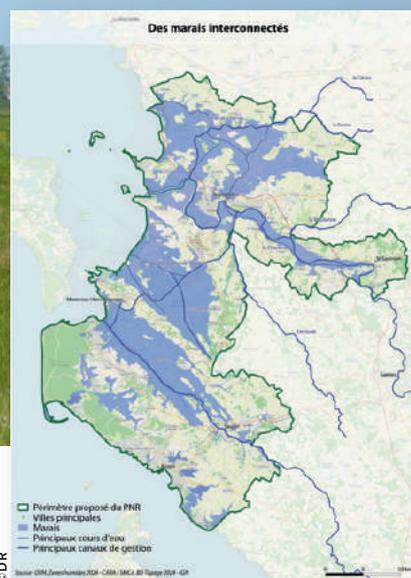


Parc naturel régional : feu vert de l'État

Saisi par la Région Nouvelle-Aquitaine, l'État a émis un avis favorable à la création d'un Parc naturel régional (PNR) sur les marais du littoral charentais. Il s'agit d'une décision importante puisqu'elle reconnaît la pertinence d'un PNR afin de mieux protéger et valoriser un territoire remarquable mais fragile. Elle permet aussi aux collectivités de poursuivre la procédure de création du Parc avec notamment l'élaboration de sa charte.



© DR



La préservation des marais, pierre angulaire du projet de PNR.

Cela fait maintenant huit années que les Communautés d'agglomération Royan Atlantique et Rochefort Océan et la Communauté de Communes du Bassin de Marennes travaillent de concert sur ce projet avec l'appui de la Région, compétente en la matière.

Leur objectif, avec un PNR, est de mieux coordonner les actions en matière de préservation du patrimoine naturel et paysager, notamment en ce qui concerne les zones humides, et de fédérer les acteurs locaux autour d'un projet de développement économique durable dans un contexte de changement climatique.

L'opportunité d'un PNR

Après une étude qui a conclu en 2021 à l'opportunité de créer un PNR, puis l'avis favorable de la Région Nouvelle-Aquitaine en décembre 2023, c'est donc l'État, par la voix du Préfet de Région, qui vient de se prononcer en faveur du projet. Il s'appuie en cela sur les avis favorables formulés par le Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, dont les experts sont venus évaluer le projet en juillet dernier lors d'une visite de terrain.

Dans son avis, le Préfet se dit « convaincu de la nécessité d'avoir un PNR sur un territoire de marais à un moment charnière de son histoire et de son évolution face notamment aux changements globaux, auxquels il est particulièrement exposé ». Il formule également diverses recommandations en ce qui concerne le périmètre qu'il qualifie de « cohérent dans sa globalité » et en matière de protection de l'environnement.

Les PNR ont 5 missions :

Les PNR ont 5 missions (article R333-1 du code de l'environnement) :

- protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée ;
- contribuer à l'aménagement du territoire ;
- contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie ;
- contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
- réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines ci-dessus et contribuer à des programmes de recherche.

Élaboration de la charte

S'ouvre désormais une nouvelle phase avec la constitution prochaine d'un Syndicat mixte de préfiguration du Parc, auquel devront notamment participer l'ensemble des collectivités concernées : Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime, 7 EPCI et près de 70 Communes, puisque le projet de PNR va au-delà des périmètres des 3 EPCI à l'origine du projet. Ce syndicat sera chargé de lancer et de piloter l'élaboration de la charte du futur PNR, c'est-

Superficie : 1 311 km² dont,
 - 56% d'espaces agricoles (727 km²) (dont prairies en zone de marais)
 - 18% d'espaces naturels (240 km²)
 - 13% de forêts (171 km²)
 - 13% d'espaces urbanisés (171 km²)

Le périmètre comprend :
 49% d'espaces faisant l'objet de mesures de préservation plus ou moins fortes : sites classés, Natura 2000, Réserves naturelles... (637 km²)

à-dire le contrat qui formalise et concrétise le projet de territoire. Son élaboration – dont les modalités restent à définir – se fera en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux : élus, acteurs socio-économiques, associations environnementales, habitants. Un Conseil scientifique sera également créé. Pour rappel, un PNR n'apporte pas de mesures réglementaires supplémentaires. Doté de « missions » et non de « compétences », il est créé pour une durée de 15 ans renouvelable, sur la base de la libre adhésion des Communes à sa charte.

Marennes: nouvelle capitale du surf

L'ouverture du *Shapers club* aux Grossines en juin dernier a constitué un événement dans le monde du surf. C'est aussi un point fort du projet de redynamisation de ce Parc d'activités économiques par la Communauté de Communes.



©Elsa Girault Photography

Ça y est, les surfeurs du monde entier ont leur nouveau temple, et c'est à Marennes. Pourquoi ici ? Parce que l'entreprise UWL, fabricante de planches de surf haut de gamme depuis 30 ans à Angoulins, y a trouvé un site idéalement placé sur la route des surfeurs allant pratiquer sur l'île d'Oléron ou la Côte sauvage en pays royannais.

UWL recherchait un bâtiment plus grand pour développer son activité et créer un lieu où le public peut rencontrer les *shapers* (du verbe *to shape* : « façonner »), ces artisans artistes qui fabriquent sur mesure des planches de surf en mettant en forme des pains de mousse en polyuréthane.

L'opportunité d'une friche commerciale

Étant donné l'absence de bâtiment ou de foncier disponibles sur l'agglomération de La Rochelle et la difficulté de trouver un site permettant à la fois de fabriquer et de recevoir du public, la CdC du Bassin de Marennes a su tirer son épingle du jeu en proposant en 2019 aux gérants de l'entreprise de s'installer sur une friche commerciale aux Grossines, un Parc d'activités à vocation à la fois artisanale et commerciale, ça tombe bien.

Après plusieurs années de travail avec les porteurs de projet, la Commune de Marennes-Hiers-Brouage et l'Établissement public foncier [lire ci-contre], l'aménagement d'espaces publics par la CdC, et plusieurs mois de travaux pour UWL, le *Shapers club* est donc désormais ouvert.

Du surf, mais pas que

Avec une superficie de 1 800 m², le *Shapers club* n'est pas qu'un simple atelier. C'est une expérience client unique qui est proposée, permettant de découvrir la fabrication en direct des planches tout en visitant le magasin avec sa large gamme de produits et sa cave de 300 pains prêt-à-glaser des *shapers*.



©Elsa Girault Photography

Optimisation foncière avec l'EPF

Confrontée au manque de foncier disponible à proposer aux entreprises et constatant l'existence de friches aux Grossines, la CdC s'est rapprochée en 2018 de l'Établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine, opérateur public de l'État qui aide les collectivités à réaliser leurs projets de développement, notamment en mobilisant des fonds pour des acquisitions foncières.

La Commune de Marennes-Hiers-Brouage ayant délégué son droit de préemption à la CdC, celle-ci a bénéficié du concours financier de l'EPF pour pouvoir proposer à UWL la parcelle de l'ancienne entreprise d'accastillage *Seudre Oléron Marine*, en friche depuis des années ; la CdC s'engageant de son côté à réaliser les aménagements publics permettant d'accéder à l'établissement.

Il s'agit aussi d'un lieu convivial où passer du temps tout en dégustant une bière locale, regarder les événements sportifs, parfaire sa technique en surf avec des coaches dans une salle de training, ou encore skater dans le skate park situé à l'extérieur.

L'établissement dispose aussi d'une salle de réunion et d'un espace de coworking, avec connexion haut débit, imprimante Bluetooth, espace détente et cuisine, pour pouvoir travailler dans les meilleures conditions.



Le revêtement de 124 m² de zone de stationnement a été réalisé en pavés fabriqués avec 3,7 tonnes de coquilles d'huîtres recyclées. Fortement drainant, ce procédé permet aussi de lutter contre les îlots de chaleur en réfléchissant les rayons du soleil.

©DR

Le CNPA, encore au top

Lors de la saison 2023-2024, le CNPA a reconquis son titre de 1^{er} club de la région Nouvelle-Aquitaine. Il faut dire que plusieurs jeunes licenciés ont performé à tous les niveaux lors des différents championnats: régional, national, et même mondial.

Avec une trentaine de jeunes licenciés en planche à voile, le Centre nautique et de plein air (CNPA) du Bassin de Marennes se maintient au plus haut niveau régional. 1^{er} en 2018-2019 et en 2021-2022, puis 2^e en 2022-2023, il a à nouveau terminé en tête en 2023-2024, devant les clubs de La Rochelle et de la Couarde-sur-Mer (île de Ré).

En finale régionale

12 coureurs étaient engagés en finale régionale à Angoulins début juin. 9 ont obtenu une médaille, dont 4 médailles en or, tandis que 3 finissent champions de ligue sur l'année sportive 2023-2024 : Nathan Patrzynski (D2), Swane Tarcy et Robin Morisset (D1 8.5 Techno +).



Les 12 coureurs de la finale régionale autour de Ludovic Gironnet (chef de base) et Bastien Delprat (Moniteur).



Swane Tarcy, Yannis Martin et Lou Sarrazy, médaillés aux championnats de France.

Aux championnats de France

8 véliplanchistes étaient sélectionnés aux championnats de France qui se sont tenus à Quiberon fin août. 3 ont obtenu une médaille - une première dans la jeune histoire du club - dont Swane Tarcy championne de France, Lou Sarrazy et Yannis Martin médaillés de bronze ; Robin Morisset terminant honorablement 6^e. Le CNPA a ainsi terminé deuxième club en nombre de médailles derrière Brest.

Au championnat du monde

2 coureurs représentaient le club au championnat du monde organisé au Lac de Balatone en Hongrie fin juillet, parmi 400 coureurs de toutes nationalités répartis dans 7 catégories. Swane Tarcy, en Techno +, y a pris la 4^e place mondiale et a fini 1^{ère} Française ! Simon Trochut, en U15, s'est contenté de la 43^e place sur 58 pour sa première compétition internationale qui lui a permis de faire le plein d'expérience.

Bravo à tous les coureurs et à l'encadrement du club, qui sait compter sur les parents des jeunes pour les accompagner dans les nombreux déplacements qui nécessitent une imposante organisation logistique.

Avec les séances d'apprentissage de la voile pour les CM1/CM2 du Bassin de Marennes financées par la Communauté de Communes, et les stages proposés tout l'été dernier au public, le CNPA est une vraie référence sportive locale, dont la qualité de la formation est reconnue.



Centre nautique et de plein air
Route touristique, 17560 Bourcefranc-Le Chapus
Tél. 05 46 86 35 09 / 06 16 83 21 35
cnpabassindemarennes@gmail.com
www.cnpabassindemarennes.fr



Résultats en finale régionale

En D2 :

1^{er} Nathan Patrzynski*

En D1 6.8 Mn :

1^{er} Simon Trochut.

3^e Charly Vernet.

En D1 (F) 8.5 Techno + :

1^{ère} Swane Tarcy*.

2^e Lou Sarrazy.

3^e Océane Martin.

En D1 (H) 8.5 Techno + :

1^{er} Yannis Martin.

2^e Robin Morisset*.

3^e Thomas Michot.

*Champion de ligue sur la saison

Activité motricité pour les tout-petits

Le relais petite enfance propose des matinées gratuites de motricité pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents, dans un espace de jeux adapté, en présence et avec les conseils du psychomotricien Lucas Schiano.

Au dojo du complexe sportif, rue des Droits de l'Homme à Marennes de 9h30 à 11h30 (horaires d'arrivée et de départ libres):

- samedi 23 novembre 2024
- samedi 14 décembre 2024

Pré-inscriptions obligatoires uniquement par courriel à rpe-cias@bassin-de-marennes.com en précisant votre nom, votre commune, le prénom et l'âge de l'enfant, la date souhaitée.



Majorité

Patrice BROUHARD,
le président

Projet de PNR: une dynamique pour tout un territoire

L'avis favorable de l'État à la création d'un Parc naturel régional (PNR) va nous permettre de définir, avec l'ensemble des acteurs locaux, ce que nous voulons faire de ce formidable outil de développement durable.

La démarche de créer un PNR sur les marais du littoral charentais constitue un engagement fort et affirmé des élus locaux en faveur de la préservation du patrimoine naturel et culturel. Avec une majorité de zones humides, notre territoire dispose en effet d'un environnement d'une grande richesse en matière de biodiversité et de paysages notamment.

Cet environnement est toutefois fragilisé par les pressions humaines liées à l'urbanisation et au tourisme par exemple, et subit les effets du changement climatique: érosion du trait de côte, submersions marines, manque ou trop-plein d'eau...

Il est pourtant le support d'activités économiques comme l'ostréiculture, l'agriculture ou encore la saliculture. Il contribue à l'attractivité touristique de notre territoire et offre un cadre de vie de qualité pour de nombreux habitants. Il est aussi constitutif de notre culture et de notre identité.

D'où la nécessité de le préserver, en mettant en œuvre des mesures de protection certes, mais aussi en proposant un mode de développement qui concilie les activités humaines - notamment économiques - avec une bonne gestion des milieux et du patrimoine.

C'est tout l'intérêt d'un Parc naturel régional, dont la création n'aboutit pas à la mise sous cloche d'un territoire, mais à la mise en œuvre d'un projet de préservation, de mise

en valeur et de développement économique et social.

Autre avantage : un PNR est un outil de coordination et de mise en cohérence des actions des différents acteurs (État, collectivités, socio-professionnels, associations...) afin d'aller dans le même sens, permettant au passage une meilleure lisibilité des politiques publiques et des enjeux, par exemple en matière d'urbanisme ou de gestion de l'eau.

Surtout, un PNR n'est pas une structure que l'on impose « d'en haut ». Il est construit « par le bas », avec les acteurs de terrain, les acteurs économiques, les associations environnementales, les habitants... qui peuvent participer à la définition de ses actions.

Enfin, c'est un formidable outil de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, et à ce qui fait la spécificité de notre territoire, bref, c'est un outil du faire-ensemble qui pourrait bien nous donner un nouveau souffle.



Opposition

Richard GUÉRIT,
élu d'opposition (RN)

Difficultés financières du CIAS: Brouhard, responsable mais pas coupable?

L'ors du conseil communautaire du 9 avril dernier, le président de la communauté de communes, Patrice Brouhard, a tenté de se dédouaner de toute responsabilité en pointant du doigt l'ancienne directrice du CIAS pour les dépenses excessives (cf. Le Littoral 19 avril 2024). Blâmer les employés pour une mauvaise gestion relève d'une totale déresponsabilisation de sa part en tant que président. Comment peut-il prétendre ne pas être au courant de l'utilisation des fonds pendant toutes ces

années? Cela démontre un manque flagrant de supervision et de contrôle de sa part.

Il est tout aussi choquant de constater que la directrice du CIAS est présentée comme une dépensière incontrôlée. La responsabilité ultime de la gestion financière incombe à la direction, et il est clair que si des dépenses excessives ont eu lieu, cela relève également de l'incompétence de la direction dans son ensemble.

Le président Brouhard doit assumer ses responsabilités au lieu de chercher à les rejeter sur les autres. Accuser l'ancienne directrice du CIAS est une manœuvre politique basse pour dissimuler ses propres lacunes dans la supervision et la gestion des finances communautaires. Il est temps pour lui de rendre des comptes à la population pour cette gestion laxiste.

Quel que soit le responsable des dépenses excessives au sein de la communauté de communes, c'est toujours votre argent qui est en jeu. Chaque euro gaspillé représente une charge supplémentaire pour les contribuables locaux, qui voient ainsi une

partie de leurs impôts être dilapidée de manière irresponsable.

Il est donc impératif que les élus de la majorité, en particulier le président de la communauté de communes, fassent preuve de transparence, de responsabilité et de rigueur dans la gestion des finances publiques. Rejeter la faute sur les subordonnés ou sur les erreurs du passé ne fait que renforcer le sentiment d'injustice chez les contribuables, qui attendent légitimement de leurs élus qu'ils agissent de manière responsable avec leur argent.

L'heure n'est plus aux fausses excuses mais au respect du contribuable. Il est temps que Monsieur le Président assume ses responsabilités et ses (trop) nombreuses erreurs.

OCTOBRE

Jusqu'au dim. 3 nov.
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Exposition historique

LES DOUZE TRAVAUX DE BROUAGE

Rue des Trois vierges, Clos de la Halle aux Vivres

Exposition d'arts plastiques

EXPOSITION D'ART : ATTENDRE LES RACINES

Espace et Jardin Champlain, 16 rue Champlain

Exposition d'arts plastiques

LA FABRIQUE DES NUAGES - ÉMILIE GRACE LAVOIE

Tonnellerie, Clos de la Halle aux Vivres

Exposition photo

AUTOUR DU GOLFE DE SAINTONGE

Poudrière de la Brèche

Sam. 5 au dim. 13

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Ostréiculture

FÊTE DES ÉCAILLERS

Cité de l'Huitre, rue des Martyrs

Sam. 12 au dim. 13

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Ostréiculture

FÊTES DE L'OSTRA

Rue des Martyrs

Mer. 16

BOURCEFRANC-LE CHAPUS

Environnement

L'HOMME ET LA NATURE DU MARAIS DE MÉRIGNAC

Lieu précis transmis lors de l'inscription - 10h

Mer. 16 au mar. 22

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Cinéma

FESTIVAL VISIONS D'AFRIQUE

L'Estran

Vendredi 18

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Musique classique

ORCHESTRE DE CHAMBRE NOUVELLE AQUITAINE

Centre d'animation et de loisirs, rue Jean Moulin - 20h30

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Musique

SCÈNE OUVERTE

La Bigaille - 18h

Sam. 19 au dim. 20

BOURCEFRANC-LE CHAPUS

Théâtre

ON A TOUS SON MOT À DIRE

Salle du Sémaphore,

55 av. Jean Jaurès

Sam. 19 au dim 3 nov.

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Animations jeune public

LE MYSTÈRE DU MARAIS

Cité de l'Huitre,

rue des Martyrs - 10h30

Samedi 19

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Concert

RAP & HIP-HOP - KUSTUNO

La Bigaille - 21h

Jeudi 24

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Spectacle jeune public

PARCO

L'Estran - 15h



© DONA MEZKAL



© DR

Samedi 26

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Spectacle musical

NEKE ME GUTE

L'Estran - 20h30



© V. MUTEAU

Jeudi 31

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Animations jeune public

HALLOWEEN

Place du Marché et Centre

d'animation et de loisirs - 15h

NOVEMBRE

Samedi 2

SAINT-JUST-LUZAC

Théâtre

ON A TOUS SON MOT À DIRE

Salle "Au Mitan des Marais",

rue du 19 mars 1962 - 20h30

Sam. 9 au dim. 10

BOURCEFRANC-LE CHAPUS

Course à pied

COURSE À BOURCEFRANC

-10 KM

Rue Patoizeau

Samedi 9

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Concert

ROCK PUNK - MAFIA SOFIA

La Bigaille

Dimanche 10

BOURCEFRANC-LE CHAPUS

Course à pied

LA COURSE DES P'TITS

CHAPUSAIS

Rue Patoizeau

Jeudi 14

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Théâtre comique

FUGUEUSES

L'Estran - 20h30

Dimanche 17

SAINT-SORNIN

Théâtre

LES GANGSTERS

15h

Jeudi 21

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Humour

SPECTACLE AVEC

PIERRE YVES NOËL

L'Estran - 20h30

Vendredi 22

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Musique

SCÈNE OUVERTE

La Bigaille - 18h

Samedi 23

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Concert

M. ET MME LOOPS

La Bigaille - 18h

Vendredi 29

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Musique

SCÈNE OUVERTE

La Bigaille - 18h

DÉCEMBRE

Samedi 7

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Concert

JAZZ - OCEA TRIO

La Bigaille



© LA GRANDE ECHELLE

Dimanche 15

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Animations jeune public

LE BAL DES BAMBINS

La Bigaille

Vendredi 20

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Concert

CROK DE NOËL

La Bigaille - 18h

Samedi 21

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Noël

ARBRE DE NOËL

Centre d'animation et de loisirs

Ces informations ont été collectées par l'Office de Tourisme.

Pour en savoir plus, consultez l'agenda des manifestations sur www.bassin-de-marennes.com

Journées France services

PORTES
OUVERTES

vendredi & samedi

18 | 19

OCTOBRE

2024
à Marennes

Emploi
Formation
Retraite
Droit
Logement
Numérique

Stands

Conférences

Ateliers

Accès gratuit
Accueil café

Information et inscriptions :

05 79 86 01 50

franceservices@bassin-de-marennes.com

Espace France services du Bassin de Marennes

24, rue Dubois Meynardie

17320 Marennes-Hiers-Brouage

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS